



Dix choses à savoir sur Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

Publié

16 Avril 2021

Longueur

🕒 4 minute(s) de lecture

Le 31 mars 2021, le Fonds a célébré son dixième anniversaire. (Re)Découvrez les caractéristiques qui font de ce Fonds d'allocation marchés émergents une solution si unique.

1. Sa philosophie « Patrimoine »

Le Fonds cherche à profiter de la hausse des marchés émergents tout en limitant l'impact des marchés baissiers, en faisant ainsi une solution unique pour les investisseurs à la recherche d'une exposition aux marchés émergents diversifiée et prudente.

2. Son approche multi-classes d'actifs

Le Fonds combine trois moteurs de performance (les actions, les obligations et les devises) et est « non-benchmarké », permettant ainsi aux gérants d'investir librement sur les marchés émergents et de tirer parti de la décorrélation entre les différentes classes d'actifs, régions et secteurs.

3. Son processus d'investissement sélectif

Les gérants se forgent une vision claire et distincte de chaque classe d'actifs, pour chaque pays, et choisissent les investissements correspondant à leurs critères de sélection stricts et pour lesquels ils sont convaincus qu'ils continueront à croître à long terme.

4. Son approche d'investissement socialement responsable (ISR)

Un processus ISR solide pour toutes les classes d'actifs (actions, obligations d'entreprises et obligations souveraines), qui privilégie la sélection de pays et d'entreprises apportant des solutions aux défis environnementaux et sociaux¹.

5. Sa gestion active et flexible

La capacité du Fonds à moduler son exposition aux actions de 0 à 50%, sa sensibilité de -4 à +10 ainsi que son exposition nette aux devises de -25% à 100%, apporte aux gérants la flexibilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux différentes conditions de marché.

6. Ses gérants expérimentés

Xavier et Joseph cogèrent le Fonds depuis plus de cinq ans. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe de gestion pour saisir les opportunités les plus attractives, en s'appuyant sur l'expertise Carmignac de long-terme en matière d'investissement sur les marchés émergents et de gestion flexible.

7. Sa performance exceptionnelle en 2020 avec une volatilité maîtrisée

L'année dernière, le Fonds a généré une performance de 20,4% contre 1,5% pour son indicateur de référence et 1,6% pour sa catégorie Morningstar², et ce avec une volatilité plus faible.

8. Son positionnement rendement/risque attractif

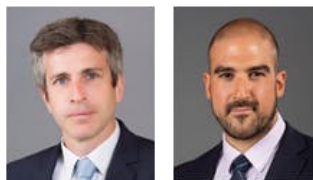
Le Fonds se classe dans le 1^{er} quartile de sa catégorie Morningstar pour sa performance, sa volatilité, ses ratios de Sharpe, de Sortino et de Calmar, sur le court, moyen et long terme (1, 3 et 5 ans)³.

9. Sa forte résilience dans les marchés baissiers

Le Fonds se classe dans le 1er quartile de sa catégorie Morningstar sur 1, 3 et 5 ans pour sa perte maximale, et présente une perte maximale inférieure à celle de la plupart des indices des marchés émergents sur 5 ans⁴.

10. Une approche d'investissement reconnue

Le Fonds a obtenu le label français de durabilité « Label ISR ». Il est noté 5 étoiles par Morningstar sur 3 ans, 5 ans et en « overall », et ses gérants sont tous deux notés AA par Citywire⁵.



Pour plus d'informations sur les caractéristiques, l'approche ISR, la performance et le positionnement du Fonds

:

[Visitez la page du Fonds](#)

(1) Le Fonds est un fonds dit « Article 8 » selon le règlement SFDR. (2) Données au 31/12/2020. Indicateur de référence : 50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rebalancé trimestriellement. Catégorie Morningstar : Global Emerging Markets Allocation. (3) Données en euros au 31/01/2021, pas journalier. Catégorie Morningstar : Global Emerging Markets Allocation. Le taux sans risque utilisé est l'EONIA capitalisé quotidiennement. Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure la rentabilité excédentaire par rapport à un taux sans risque, rapporté à la volatilité à la baisse. Ratio de Calmar : Le ratio Calmar mesure la rentabilité divisée par la perte maximale. (4) Données en euros au 31/01/2021. Indices MSCI EM, MSCI China, JPM GBI EM, JPM EMBI. (5) Label ISR français obtenu en Janvier 2019. Pour plus d'informations, visitez www.llelabelisr.fr. Notation Morningstar au 28/02/2021. Morningstar Direct © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Xavier Hovasse et Joseph Mouawad sont notés AA par Citywire pour leurs performances glissantes ajustées du risque sur trois ans, pour tous les Fonds qu'ils gèrent au 28 février 2021. Citywire Fund Manager Ratings et Citywire Rankings sont la propriété de Citywire Financial Publishers Ltd ("Citywire") et © Citywire 2021. Tous droits réservés. Pour la part A EUR acc (ISIN : LU0592698954). Sources : Carmignac, Morningstar. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine F CHF Acc Hdg

ISIN: LU0992631720

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CRÉDIT : Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUES LIÉS À LA CHINE : Risques spécifiques liés à l'utilisation de la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect et autres risques liés aux investissements en Chine.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT : Risque d'une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

RISQUE DE CRÉDIT : Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE PAYS ÉMERGENTS : Risque d'écart des standards de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" par rapport aux grandes places internationales avec implications sur les cotations.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous

risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Informations légales importantes : Ce document est destiné aux professionnels uniquement. Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Risk Managers » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine est un compartiment de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Ce fonds ne peut être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et FATCA. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KIID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif au Fonds renseigné dans cette publication figure dans les prospectus de ce dernier. Le prospectus, les KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél : +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KIID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de les lire avant chaque souscription. Le montant minimum de souscription des parts A EUR acc est de 1 part. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Épargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris – France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be.